



Conseil d'administration

319^e session, Genève, 16-31 octobre 2013

GB.319/INS/14(Add.)

Section institutionnelle

INS

Date: 21 octobre 2013

Original: français

QUATORZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Addendum

Avis de décès

M. Basile Mahan Gahé

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 16 septembre 2013, de M. Basile Mahan Gahé (Côte d'Ivoire), ancien secrétaire général de la Confédération ivoirienne des syndicats libres «DIGNITE», ancien membre travailleur du Conseil d'administration et délégué à la Conférence internationale du Travail.
2. Né en 1953, M. Mahan Gahé a suivi des études de droit à l'Université libre de Bruxelles avant de rentrer en Côte d'Ivoire où il a été employé par le ministère du Travail et de l'Ivoirisation des cadres. Il s'est engagé dans l'action syndicale et a lancé un vaste mouvement indépendant du gouvernement, des partis politiques et des organisations religieuses. C'est ainsi qu'est née «DIGNITE» le 1^{er} mai 1988. En dépit de nombreuses difficultés et de plusieurs arrestations, M. Mahan Gahé a poursuivi son combat pour la justice et l'amélioration des conditions des travailleurs, et il est resté secrétaire général de «DIGNITE» jusqu'à son décès. Outre ses activités syndicales, M. Mahan Gahé a été membre de la Commission nationale des droits de l'homme de Côte d'Ivoire et vice-président du Conseil national du travail, institution tripartite dont il a été à l'origine de la création.
3. Très actif dans son pays, M. Mahan Gahé l'a aussi été au niveau international, luttant notamment pour une mondialisation plus humaine. Parmi ses multiples fonctions, il a été président du Programme d'appui régional à l'économie sociale, membre fondateur de la nouvelle Organisation démocratique syndicale des travailleurs africains (ODSTA), président de l'ancienne Confédération mondiale du travail en 2001 et membre de la CSI-Afrique.
4. En juin 2002, M. Mahan Gahé a été élu membre travailleur du Conseil d'administration, fonction qu'il a occupée jusqu'en mai 2005. En 1992, il a assisté pour la première fois à la

Conférence internationale du Travail à laquelle il a ensuite participé chaque année jusqu'en 2010, puis à nouveau cette année.

5. Avec le décès de M. Mahan Gahé, c'est une icône du mouvement syndical ivoirien qui disparaît, un homme engagé corps et âme au service de la justice sociale et dont le courage a suscité l'admiration générale. Ceux qui ont eu le privilège de travailler avec M. Mahan Gahé ou simplement de le côtoyer garderont en mémoire l'image d'un grand dirigeant syndical qui a consacré toute son existence à défendre les intérêts de la classe ouvrière ivoirienne, africaine et internationale. Sa disparition est une grande perte pour le mouvement syndical mondial.

6. *Le Conseil d'administration voudra sans doute inviter le Directeur général à transmettre ses condoléances à la famille de M. Basile Mahan Gahé ainsi qu'à la Confédération ivoirienne des syndicats libres «DIGNITE».*